## LES SOUTENEURS DU TRIPOTEUR

Paris, 10 juin. — Des jeunes amis des Parlementaires boulangistes arrêtés à Angoulême ont, en compagnie des évènements qui s'étaient produits dans cette ville, qui s'étaient produits dans cette ville, qui se sont réunis au journal la Patrie et ont rédigé la proclamation suivante que nous donnons à titre de document :

Laguerre, Laisant et Déroulède sont arrêtés. C'est un coup d'état qui commence.

Les citoyens ne sont plus en sûreté.

La loi est foulée aux pieds.

Nous ne pouvons plus laisser sans un cri de protestation violemment commis des actes de violence contre des hommes que nous estimons et dont nous avons besoin.

Nous ne pouvons plus laisser un tripotage qui, en ne frappant d'abord que des boulangistes, atteint tous les citoyens.

Le suffrage universel, le suffrage universel seul, est atteint le premier dans la personne de ses mandataires.

Qui ne voit que la responsabilité

Laguerre, Le Hérissé, Laur, Cavaillac, Turquet, Saint-Martin, Mazeau, Déroulède.

Tous les soutiendrons du tripoteur en chef Boulanger conservent de payer d'un décret, ils auront beau faire. Le pays de France ne se laissera pas voler ainsi le droit de choisir le pourvoyeur de cette écurie bande de bandits et répondra à cette proclamation cynique par le cri de : A bas les voleurs !

## LA FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

Paris, 10 juin. — La présentation des sociétés de gymnastique au conseil municipal, qui, après un grand comité, séjour de deux jours, a eu lieu hier, et demie, sur la place de Grève, devant l'Hôtel de Ville.

Les gymnastes avaient dès l'aube repris leur place sur les rangs, pendant que les membres des jurys chargés de leur décerner les prix et dont on ne connaîtra les décisions que ce soir. Puis, après le vote pris à l'issue repas, les sociétés étaient reprises à Paris.

Leur rassemblement devait s'opérer, à partir de onze heures et demie, sur les quais de la rive droite, Geoffroy l'Asnier jusqu'au quartier des gardes républicains des Célestins.

Vers onze heures les détachements des fanfares arrivent de tous côtés, sillonnent la place de la Bastille, la rue Saint-Antoine et les rues adjacentes. Quelques sociétés de gens avisées et modestes ont simplement le tramway Louvre-Vincennes, qui les amène juste à leur poste. D'autres arrivent à pied, horriblement poudreux, à l'heure du matin qui s'avance, et, sous les pantalons de coutil, et suivis de bagands qu'attirent les drapeaux déployés et les clairons sonnants. Et que de drapeaux ! que de clairons ! Presque autant que de simples gymnastes.

Les sociétés vont et viennent sur le quai de la Rapée, cherchant enfin à fixer aux arbres du trottoir pour leur indiquer leur rang dans le cortège. Au bout d'une heure ils tâtonnements, le tassement se fait et la colonne se forme.

Les quais et les rues aboutissant à la place de Grève sont barrés par les gardiens de la paix et les gardes républicains à vaste et à cheval. L'Hôtel de Ville est dressée une estrade tenant la moitié de la façade; aux premiers rangs sont installés les membres du conseil municipal, M. Jules Ferry, ministre, M. Sansbœuf, président de l'Union des sociétés de gymnastique, etc.

A midi tout le monde est en place et les musiques commencent à sonner leurs fanfares vient frapper les échos de la place avant que l'on puisse voir débouchier la tête de la colonne. Enfin, le pelotons de clairons arrivent, obéissant au conversion au coin du palais et des quais.

Les chemises bleues, blanches et rouges sont les dispositions alternativement, les gymnastes rappelant le drapeau national. Le défilé des sociétés devant l'estrade dure une heure environ.

Les Dandin, véritables athlètes en maillot de coutil blanc et bas rouges, les longues moustaches blondes tranchant sur le peau hâlée, partagent les bravos de la foule avec les Suisses, qui, défilent, au cri de : Vive la France ! précédés de leurs hercules en costume moyen âge, portant sur l'épaule du lourdes massues hérissées de pointes d'acier. Enfin, les sociétés des pionniers : celles du Nord et de la Franche-Comté se sont fait remarquer par leur bonne tenue et la vigueur de leurs musiques.

La colonne fait le tour de la place et revient se former en masses profondes face à l'estrade ; l'honneur du drapeau national rang des sociétés de drapeaux de toutes couleurs, de toutes formes, flottent sous le soleil, qui se montre enfin rayonnant, faisant chatoyer les tons vifs des chemises de flanelle et des ceintures.

Le défilé terminé à deux heures moins un quart, les clairons sonnent au drapeau les porte-étendards saluent en inclinant la hampe, et M. Sansbœuf présente les sociétés françaises et étrangères au bureau du conseil municipal.

M. Poubelle en quelques paroles la conseil des forces subventions accordées pour l'organisation de la fête.

Le président du conseil municipal lui répond et se retire en marche pour Vincennes où elle doit défiler devant le ministre de la guerre.

Le cortège descend par le faubourg, rue de Rivoli, faubourg St-Antoine, elle recueille les ovations d'une foule innombrable qui garnit les trottoirs, les fenêtres et les balcons.

Des centaines de charrettes à bras, attelées par des chameaux, pour jouer des pièces sur ouvrent, forment à tous les carrefours, de véritables barricades contre les rues.

A 3 heures précises, le Ministre de la guerre arrivé à Vincennes, le temps est magnifique, les sociétés défilent devant le ministre, puis les exercices commencent aussitôt, ils ont un succès prodigieux.

Le ministre de la guerre, M. Boulanger, M. Le Bélard, M. Le Bélard, M. Le Bélard